

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2487 - JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015



Quelques opposants présents à l'île de Gorée au Sénégal

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les dessous
de la rencontre
de Dakar

Du 12 au 15 décembre à l'île de Gorée, des membres de la société civile et de l'opposition ont échangé à l'invitation des mouvements citoyens Filimbi et Lucha avec des leaders de la sous-région sur la problématique des élections en Afrique subsaharienne avec un focus en RDC. Le rapport ayant sanctionné ce forum émet des critiques appuyées sur la modification des lois électorales sur fond des velléités de prolongation des mandats présidentiels dans certains États d'Afrique.

Les vraies motivations de ce forum sont ailleurs, à en croire le président de l'Assemblée nationale pour qui cette rencontre visait, entre autres, à réfléchir sur les meilleures voies et moyens pour un soulèvement populaire en RDC, à constituer un front anti-dialogue et à mettre sur pied des structures subversives. Des considérations rejetées en bloc par les participants plus que jamais obnubilés par l'alternance démocratique en 2016.

Page 12

KIDNAPPING À RUTSHURU

HRW plaide pour la création d'une unité de police spéciale

Un rapport de l'ONG américaine de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch (HRW) publié mercredi confirme le caractère préoccupant du phénomène d'enlèvements contre rançon solidement enraciné dans les zones contrôlées antérieurement par le M23, rébellion majoritairement tutsi vaincue militairement en novembre 2013. HRW confirme le kidnapping de 172 Congolais et trois étrangers depuis le début de l'année dans le sud-est de la province du Nord-Kivu, en majorité dans le territoire de Rutshuru. D'où l'appel de cette ONG internationale aux autorités du pays pour la création en urgence d'une « unité de police spéciale chargée d'aider à secourir les otages et de mener des enquêtes et des poursuites contre les ravisseurs ».

Page 12



Les FDLR participent aussi au raffle des voyageurs à l'Est

CONGO FICTION

Trois
nouvelles
réalisations
à l'affiche
à la Halle
de la Gombe

Courts métrages de trois jeunes réalisateurs congolais récemment produits par Bimpa Production, « Le Diable au plafond », « Calvaire » et « Kupa » seront vus pour la première fois ce jeudi à l'Institut français (IF) de Kinshasa. L'IF annonce qu'elle organise « une grande soirée de cinéma 100% RDC » autour des « nouveaux films de fiction produits par Tshoper Kabambi », le coordonnateur de Bimpa Production. Séduit par les récits proposés par les réalisateurs en herbe, le cinéaste s'est décidé de les accompagner pour l'ensemble de la production de leurs films.

La soirée cinéma de ce 17 décembre baptisée « Congo fiction » a pour but de présenter aux cinéphiles de Kinshasa ces productions cinématographiques qui datent toutes de cette année 2015.

Page 13

REPORTERS SANS FRONTIÈRES

Le dernier rapport épingle la RDC

Le pays est cité pour le cas d'un technicien de radio burundais, Egide Mwenero, qui aurait été arrêté à Uvira, une localité du Sud-Kivu frontalière avec le Burundi depuis le 14 octobre 2015. A en croire Reporters sans frontières (RSF), l'arrestation aurait eu lieu lors d'une intervention des services de sécurité dans les locaux de la radio « Le Messager du Peuple ». Le technicien burundais arrêté travaillait sur une émission produite par la Radio publique africaine, interdite depuis le 27 avril dernier au Burundi.

Egide Mwenero se trouverait détenu dans un lieu secret à Kinshasa après son transfert le 2 novembre dernier. Depuis le début de l'année, l'organisation internationale a affirmé avoir enregistré au moins dix médias censurés, une dizaine de journalistes brutalisés et plusieurs autres arrêtés arbitrairement.

Page 13

ÉDITORIAL

Préparation

La nouvelle Constitution ayant été adoptée le 25 octobre à une écrasante majorité par le peuple congolais et la communauté internationale en ayant pris acte dans son ensemble, l'attention se porte désormais, de façon tout à fait légitime, sur la tenue des grands scrutins à venir. Alors que se tourne cette nouvelle page de notre Histoire commune, rien, en effet, ne serait plus détestable pour notre pays qu'une mauvaise préparation de ces élections qui projettent de la Nouvelle République une image non conforme aux valeurs de notre démocratie.

Dans cette perspective deux actions s'imposent à l'évidence comme étant prioritaires :

° La première est de nature administrative. Elle concerne l'organisation matérielle des élections qui doit être conduite dès à présent et tout au long du processus avec rigueur, professionnalisme, pondération si l'on veut que leurs résultats s'avèrent indiscutables. Du haut en bas de l'appareil d'Etat les services compétents doivent donc se mobiliser de telle façon que, le jour venu, chaque électeur et chaque électrice puisse déposer son bulletin dans l'urne avec la certitude que sa voix sera effectivement prise en compte. Ceci ne peut et ne pourra se faire que si les documents nécessaires (listes électorales, bulletins de vote, documents d'émargement, professions de foi etc.) sont disponibles à temps et dans la forme prévue par la loi. Etant donné l'ampleur de l'enjeu, mieux vaudrait ne pas commettre à nouveau les erreurs d'un passé récent qui ont quelque peu dégradé l'image de notre jeune démocratie.

° La deuxième action est de nature politique. Elle concerne l'action que la majorité et l'opposition doivent mener, à l'échelle nationale mais aussi sur le plan local, pour convaincre les citoyens de se rendre dans les bureaux de vote. Comme dans beaucoup de pays – on vient de le constater une nouvelle fois en France lors des élections régionales – la tentation est forte, en effet, de rester chez soi plutôt que d'accomplir son devoir citoyen. Mais étant donné que dans le moment décisif que nous vivons aujourd'hui un fort taux d'abstention serait à tous égards détestable, il convient d'agir sur le terrain sans attendre afin de rappeler aux électeurs l'importance de leur engagement en faveur de la démocratie, afin aussi de détailler les programmes qui seront soumis à leur approbation. Agir est tout aussi nécessaire, sinon même plus, que discourir.

En cette fin d'année 2015 rien n'est plus important que de mettre en place les dispositifs qui nous permettront demain d'asseoir la Nouvelle République sur des bases solides, indiscutables.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'IDC prête à affronter la présidentielle de 2016

« (...) Même pour une élection anticipée, nous sommes prêts », a affirmé le président de l'Initiative pour la démocratie au Congo, André Okombi Salissa, le 15 décembre à Brazzaville.

Pour cette plateforme politique la gouvernance électorale demeure la clé d'une élection libre, démocratique, et transparente, car selon son président : « Tout le monde veut d'une commission électorale indépendante et d'un fichier électoral fiable. (...) Nous attendons les élections ».

Au cours de la même occasion, l'IDC s'est appesantie sur les arrestations perpétrées à l'heure actuelle vis-à-vis des militants de l'opposition, dont la dernière en date est celle du secrétaire général de la CADD, Alain Marius Ngoya Kessi. Après analyse de la situation, les membres de la coordina-

tion nationale ont dénoncé des procédures extrajudiciaires, avant de décider d'en informer le chef de l'Etat, en raison de « l'atmosphère délétère » due aux arrestations qui s'opèrent non seulement à Brazzaville, mais également dans certaines villes de l'intérieur du pays. « La particularité de ces arrestations c'est qu'elles s'opèrent de façon extrajudiciaire. Attitude topique de la police qui cache très mal une manœuvre de préméditation, dont le seul but est d'effrayer les acteurs de l'opposition congolaise », a déclaré le porte-parole de l'IDC, Jean Baptiste Bouboutou Bemba.

Et André Okombi Salissa d'ajouter : « Pour la préservation de la paix sociale, nous avons pensé suspendre les actions de désobéissance civile pour s'imposer un calendrier sur la gouvernance électorale. On ne pouvait penser

que ce serait à l'occasion de poursuivre l'intimidation par l'arrestation des militants et des responsables de l'opposition. Même si quelqu'un a commis il y a des procédures légales. Nous voulons d'une police qui nous sécurise et nous voulons d'une justice équitable. On n'est pas dupe. Mais que cachent ces arrestations ? Je suis en résidence surveillée de fait. Qu'on me notifie donc que je suis ennemi de la République. Nous avons décidé de saisir officiellement le président de la République, car nul n'est au-dessus de la loi ». L'IDC rappelle cependant, que le Congo est signataire de la charte africaine des droits de l'Homme et demande de ce fait, au chef de l'Etat, garant suprême des libertés individuelles, de faire cesser ces arrestations arbitraires et de garantir la sécurité de tous les Congolais.

Josiane Mambou Loukoulou

CLIMAT DES AFFAIRES

Le cabinet Aria Consult choisi pour suivre les réformes adoptées

Engagé par le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade) pour une durée de douze mois, le cabinet français Arial Consult a pour mission, entre autres, d'assurer le suivi des réformes adoptées par le gouvernement congolais, en vue d'améliorer le climat des affaires. L'objectif étant d'identifier les obstacles liés à leur mise en œuvre et de proposer des mesures correctives.

Ce cabinet aura également pour mission de définir des besoins en formation des agents des services publics en charge d'exécuter ces réformes, puis d'évaluer, en étroite collaboration avec les principaux syndicats patronaux et autres représentants du secteur privé, l'impact de la mise en œuvre desdites réformes en terme d'efficacité.

La facilitation de l'organisation des discussions entre le secteur privé et le secteur public en vue de la préparation d'une réunion du Haut conseil du dialogue public-privé avec le ministère du Développement industriel et de la promotion

du secteur privé fait aussi partie de ses missions. Avant de commencer avec le travail qui lui a été confié, Arial Consult a présenté son rapport de démarrage, validé à l'issue d'un atelier organisé le 16 décembre à Brazzaville.

« En 2014, pour améliorer le climat des affaires, un bottin de trente textes a été produit et soumis au gouvernement, parmi lesquels neuf ont été adoptés et validés sous forme de décrets et arrêtés. En 2015, une deuxième génération des groupes thématiques de travail a été mise en place pour produire des rapports sur les goulots d'étranglement qui empêchent l'amélioration substantielle du climat des affaires », a rappelé le coordonnateur du Pade, Joseph Mbossa.

Ajoutant : « pour appuyer tout ce travail, nous avons sélectionné, au terme d'un processus contraignant, ce cabinet pour la mission dont l'objectif est d'assurer le suivi des réformes et l'appui des parties prenantes dans l'appropriation des nouvelles dispositions, la définition des besoins en formation et l'accompagnement des acteurs publics et privés au changement ».

Présidant les travaux de cet atelier, le directeur du cabinet du ministre du Plan et de l'Intégration, Pascal Bopassa Ebalé, a souligné que l'amélioration du climat des affaires est une condition nécessaire pour renforcer la compétitivité de l'économie nationale, dans un contexte international marqué par une concurrence de plus en plus forte. Il est de même un outil indispensable permettant de libérer le potentiel entrepreneurial sans lequel le Congo ne pourrait réaliser son projet d'émergence. Cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement du Congo, le Pade revêt une grande importance pour le pays dont le pétrole contribue à près de 80% des recettes budgétaires et à environ 90% des exportations. Conscient de la volatilité des cours du pétrole sur le marché international, le gouvernement congolais s'est engagé depuis la création de ce projet en 2011, à stimuler la croissance des activités hors pétrole.

Signalons que dans le classement Doing Business de la Banque mondiale pour l'édition de 2016, le Congo est toujours mal placé. Il occupe la 176^e place sur 189 économies analysées.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-
ukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service presse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Le Congo et le Japon soutiennent la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

En mission de travail à Brazzaville, le vice-ministre japonais des Affaires étrangères, Hitoshi Kikawada a évoqué avec le ministre congolais des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, la nécessité de « démocratiser » le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU), en intégrant les pays en développement.

À ce titre, Brazzaville et Tokyo ont jugé nécessaire « de coaliser l'Union africaine qui rassemble 54 Etats membres et le groupe CESAP (Commission économique des Nations unies pour l'Asie et le pacifique) forte de 60 pays dont le Japon, dans le but d'avoir plus de deux tiers de voix au sein de l'Assemblée générale de l'ONU », a confié mercredi Hitoshi Kikawada. Par ailleurs, a-t-il poursuivi, les deux pays vont travailler en fonction d'une approche progressive, c'est-à-dire, en commençant d'abord par l'augmentation du nombre de siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Organisation des Nations unies forte de 193 Etats membres dispose de plusieurs organes dirigeants parmi lesquels le Conseil de sécurité. Depuis sa création, le Conseil de sécurité de l'ONU est toujours composé de quinze sièges, dont cinq sièges permanents occupés par la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie. Nombreux sont les pays en développement et le mouvement des pays non-alignés qui dénoncent une institution internationale ne prenant pas en compte les grands boule-

versements survenus dans le monde à partir de la fin du siècle dernier, notamment l'explosion démographique en Afrique, la persistance des guerres civiles, les changements climatiques...

« Là où notre position a été exprimée de façon claire, c'est surtout de parvenir à introduire la démocratie au sein du système des Nations unies. Sur ce point, le ministre Gakosso nous a rassuré que son pays entend militer avec le Japon dans cette voie. », a indiqué le vice-ministre japonais.

Et les questions bilatérales Congo-Japon ?

En effet, à l'issue de la 70^e assemblée générale de l'ONU, en septembre dernier, la République du Congo à l'instar des autres pays non-alignés a plaidé en faveur de l'élargissement du Conseil de sécurité. Pour le président sud-africain, Jacob Zuma, il est inconcevable que l'Afrique, avec son milliard d'habitants, ne soit pas mieux représentée au Conseil. Il a lui aussi plaidé pour un siège de membre permanent. Avec un droit de veto, selon ces nations du sud, un siège au sein du Conseil permanent permettra



Le vice-ministre Hitoshi Kikawada répondant à la presse congolaise

à ce grand bloc de participer à la gouvernance mondiale. « Ce que veulent les peuples des Nations unies, ce sont la paix, la sécurité, la justice, la stabilité et le développement », a résumé un écrivain et diplomate congolais, Boniface Lézona dans son récent ouvrage intitulé « le Conseil de sécurité de l'ONU : mes dix leçons apprises ». Outre les questions onu-

siennes, les parties congolaise et japonaise se sont engagées à intensifier leurs relations bilatérales surtout en mettant

depuis août 1968. Ces liens sont scellés par un accord de coopération commerciale signé le 25 septembre 1974 à

en exergue le potentiel des investissements dans le pays. Le Japon entrevoit d'investir dans le domaine du biocarburant « sur le projet de production de méthanol à partir du gaz naturel, un projet auquel s'intéresse une entreprise japonaise. », a annoncé Hitoshi Kikawada. En rappel, les relations entre les deux pays ont été établies

Brazzaville, sur les domaines de la pêche et l'aquaculture, l'énergie et l'hydraulique ainsi que le secteur de l'éducation. En novembre 2014, une importante délégation d'hommes d'affaires japonais a signé plusieurs accords avec l'Etat congolais dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'industrie, des mines et de la forêt...

Fiacre Kombo

Le Japon déplore le manque de candidats congolais à ses bourses d'études

En séjour de travail à Brazzaville, le vice-ministre japonais des Affaires étrangères chargé des relations avec le Parlement, Hitoshi Kikawada, a visité le 15 décembre, le Musée Galerie du bassin du Congo, situé dans les locaux des Dépêches de Brazzaville. Ce passage lui a permis, lors d'une interview, de passer en revue les points saillants de la coopération entre le Japon et le Congo.

Hitoshi Kikawada : Nous avons un projet très important à Pointe-Noire concernant l'amélioration de la chaîne de valeur halieutique. Son objectif est d'augmenter la valeur ajoutée des produits halieutiques pour contribuer au développement économique du Congo. Lorsque nous avons eu des entretiens avec le ministre de la Pêche et de l'aquaculture, il nous a posé un problème relatif au bateau de surveillance de pêche, faisant grand défaut au

Congo. Nous allons y penser. De même, nous avons de nombreux projets dans le cadre de l'éducation. Nous comptons les mener en partenariat avec quelques agences du système des Nations unies.

LDB : Les hommes d'affaires japonais sont-ils prêts à venir investir au Congo ?

H.K : En 2013, une mission japonaise d'études du milieu d'affaires congolais était arrivée dans votre pays. J'ai évoqué cette question d'investissement avec des ministres que j'ai rencontrés et je leur ai dit qu'il suffit que des garanties de sécurité et autres conditions soient réunies pour que les hommes d'affaires japonais viennent investir au Congo.

LDB : Vous avez rencontré de nombreuses autorités



congolaises pendant votre séjour à Brazzaville. Nous voulons savoir ce qui vous avez plus marqué.

H.K : J'ai rencontré au moins trois ministres parmi lesquels : les ministres de la Pêche, de la Recherche scientifique et celui de l'Enseigne-

ment supérieur. Avec eux, nous avons échangé et mis un accent particulier sur la formation des ressources humaines. Lors de la Conférence internationale pour le développement de l'Afrique, en 2013, il a été retenu que les jeunes africains devraient régulièrement suivre des formations au Japon ; non seulement dans le domaine académique mais également dans le secteur commercial. Pour le moment, malheureusement, il n'y a pas de candidats congolais. J'ai mis à profit mes rencontres avec les autorités congolaises pour le leur rappeler.

LDB : Est-ce que le Japon pense ouvrir un jour son Ambassade à Brazzaville, parce que l'absence des candidats congolais peut se justifier par un manque d'information ?

H.K : Je ne pense pas que c'est le manque d'information, puis que Brazzaville n'est pas loin de Kinshasa où est installée notre Ambassade. C'est peut-être une question liée à la langue de communication qui constitue un handicap. Au Japon, la plupart des formations se passent en anglais. C'est peut-être cela qui constitue un obstacle pour les candidats congolais. Le problème de l'implantation de l'Ambassade sera vu au plus haut niveau.

LDB : Vous venez de visiter le Musée Galerie du bassin du Congo, quelle est l'impression qui se dégage de cette visite ?

H.K : J'ai été ému par les œuvres d'art de Gotène. Son style va inspirer de nombreux peintres japonais, j'en suis sûr. Ce Musée m'a beaucoup émerveillé par la qualité de ses objets d'art.

Roger Ngombé



API - CONGO Brazzaville
Agence pour la Promotion des Investissements

APPEL A PARTENARIAT

Pour l'exploitation et la gestion des Centre, Communautaires d'Incubation des Entreprises rurales dans le cadre un Partenariat Public Privé

Le Gouvernement congolais par le biais du ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la Solidarité appelle à un partenariat public privé pour l'exploitation et la gestion des centres communautaires d'incubation des entreprises Rurales (CCIER) de type Songhaï d'Otsendé (Oyo) et de Louvakou (Dolisie), construit et équipés par en coopération avec la BAD.

Conditions préalables requises :

- avoir une parfaite connaissance du fonctionnement des centres de type Songhaï;
- avoir la capacité de former et d'insérer dans le métier agropastoral des jeunes congolais;
- avoir la capacité d'investir au moins 900 millions de FCfa dans le cycle d'exploitation.

N.B. :

Le partenaire se rémunérera sur la base du bénéfice dégagé par l'exploitation desdits centres ;

-l'État reste propriétaire des installations et équipements et n'aura pas à apporter des financements supplémentaires ;

-la date buttoir de Cet appel à partenariat, qui prolonge exceptionnellement la même annonce réalisée sur le site de l'API Congo et dont la date limite était fixée au 24 août 2015, est fixée au 31 décembre 2015.

Pour toute information complémentaire contacter l'Agence pour la Promotion des Investissements (API), sise au 6^e étage immeuble Yoka Bernard, Rond-point la coupole Centre-ville, Brazzaville, Tél : 06 666 8162.

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

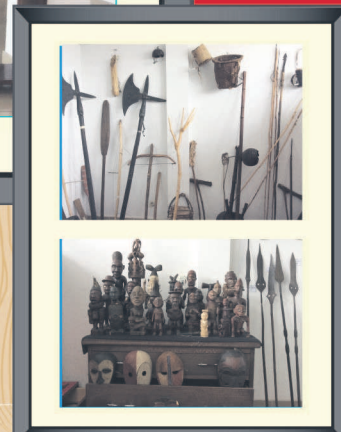
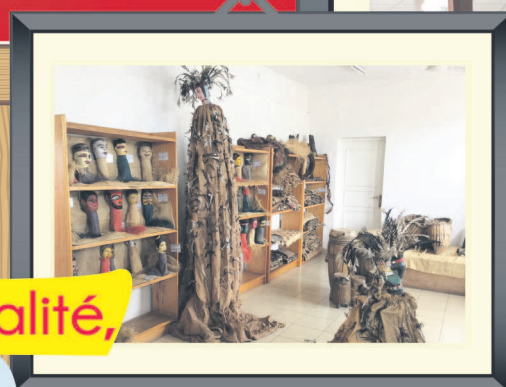
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUES



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

FORMATION

Jamal Management Events se voue à la valorisation du protocole au Congo

La société Jamal Management Events, spécialisée dans la formation, le coating et l'événementiel, anime du 14 au 17 décembre à Brazzaville sa première édition de formation axée sur le protocole.



Une vue des participants

Ce noble métier est peu valorisé au Congo en raison de son mode de recrutement qui est souvent fait par affinité. La problématique mise en exergue, lors de cette session s'attelle donc à professionnaliser le travail du protocole. Pendant 4 jours, le thème de la formation « le rôle et l'importance du protocole dans une organisation », sera développé par les différents formateurs de ladite société. Les cours théoriques seront suivis de questions et d'échanges.

Il s'agit non seulement de donner aux apprenants les outils et les aptitudes nécessaires à la réalisation de leurs missions, mais aussi de leur faire connaître les postes rattachés à ce métier. L'occasion est donc propice pour encourager les participants à cette session de formation de bien suivre les différentes communications en vue de s'ap-

proprier des mécanismes qui leur seront bénéfiques dans l'exercice de leur métier.

Pour atteindre ces objectifs pédagogiques, le séminaire a débuté par la présentation des règles générales du protocole, de l'art de recevoir, du savoir-vivre, des bonnes manières et des préséances. Ensuite, seront abordées les problématiques de l'organisation des visites et cérémonies. La question sur l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication sera également abordée au cours de ce séminaire, alors que les lignes directrices sur les visites officielles internationales feront l'objet des derniers points à examiner.

Il sied de souligner que c'est sur les épaules du protocole, que repose la lourde charge de la réussite des cérémonies officielles.

Durly Emilia Gankama

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila
Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers
(à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

A VENDRE

- OCH du CHU vers l'asile terrain nu 380m²
- Batignolles avenue des 3 martyrs papa gaz
- Château d'eau villa moderne rue Dispensaire 400 m² avec TF
- Ouenzé sur Bouéta Bongo rue Malima avec TF 400m²
- Plateau des 15 ans rue Bangou vers 16è 400m²

A louer

- Villa vers la gare de Brazzaville
- Boutique 30 m² Avenue Loutassi croisement Nvindza

Contact notaire : 05 512 63 21



NONCIATURE APOSTOLIQUE

Prot. N° 4.525/15

COMMUNIQUÉ DE LA NONCIATURE APOSTOLIQUE (AMBASSADE DU SAINT-SIÈGE/VATICAN) AU CONGO

La Nonciature Apostolique (Ambassade du Saint-Siège) au Congo a l'honneur d'informer les fidèles catholiques et l'opinion publique congolaise que Sa Sainteté le Pape François a nommé aujourd'hui Son Excellence Monseigneur Jan Romeo PAWLOWSKI comme Délégué pour les Représentations Pontificales.

Après avoir effectué pendant six ans et demi sa mission de Nonce Apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Pawlowski quittera définitivement Brazzaville vers la mi-janvier.

Dès son départ et jusqu'à l'arrivée du nouveau Nonce Apostolique, Mgr Patrick Saw Zay Han, Premier Secrétaire, assumera les fonctions de Chargé d'Affaires «ad interim» de la Nonciature Apostolique au Congo.

Brazzaville, le 7 décembre 2015



DISTINCTION

Le Pr Léon Hervé Iloki honoré par le Cames

Les efforts et les contributions apportées par le superviseur du diplôme d'études spécialisées (DES) de gynécologie obstétrique à l'université Marien-Ngouabi, Léon Hervé Iloki, au pays et au sein de l'espace du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) lui ont valu la reconnaissance de Chevalier de l'Ordre international des Palmas académiques (OIPA) de cette institution.

La cérémonie de remise des insignes qui a concerné également trois autres enseignants-chercheurs de l'université Marien-Ngouabi s'est déroulée le 11 décembre dernier en marge du conseil d'administration et de la réunion du Conseil des ministres du Cames, tenue à Brazzaville. Décorant les impétrants, le secrétaire général du Cames, grand chancelier de l'OIPA, Bertrand Mbatchi, a rappelé que le Pr Léon Hervé Iloki a reçu cette distinction en sa qualité de responsable DES de gynécologie et membre du jury du concours d'agrégation en médecine au sein du Cames. Il a également souligné qu'à travers cette récompense, le Cames a voulu reconnaître les efforts individuels déployés par chacun des récipiendaires pour la



Le Pr Bertrand Mbatchi décorant le Pr Léon Hervé Iloki

construction de l'enseignement supérieur et la recherche au sein de leur espace. « A travers cette démarche, nous escomptons créer l'émulation au sein de la société en général et de la communauté universitaire en particulier. À tous les niveaux où vous vous trouvez, continuez à être investis d'un devoir de service

multiforme pour la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche dans l'espace Cames en particulier. Cette décoration est, selon notre entendement, un revers de la médaille », a conclu Bertrand Mbatchi, les invitant à méditer sur la portée de cette distinction en respectant le code d'éthique et de déontologie.

« Vaut mieux tard que jamais... » Professeur titulaire de gynécologie obstétrique et biologie de la reproduction à la faculté des sciences de la santé de l'université Marien-Ngouabi depuis 2005, Léon Hervé Iloki est également chef de département des formations doctorales au sein du même

établissement. Il entend bâtir une œuvre à la postérité. « Je voudrais que le jour où je quitterai mes fonctions officielles, que je laisse une gynécologie obstétrique unie avec un aspect d'école où l'on dira école de la gynécologie obstétrique de Brazzaville qu'a laissée le Professeur Léon Hervé Iloki », pense-t-il.

Né le 21 mars 1957 à Ehota, dans la Cuvette, Léon Hervé Iloki n'entend pas raccrocher sa bosse maintenant. « Vaut mieux tard que jamais... J'ai encore l'âge de continuer à travailler. Comme toute œuvre humaine n'est jamais achevée, j'ai encore du pain sur la planche, j'ai encore à travailler surtout à consolider le savoir, le savoir-faire, à consolider le savoir-être de mes collaborateurs. J'en ai quelques-uns qui se détachent déjà du lot. Ils savent que c'est par le mérite qu'ils vont y arriver », a poursuivi le président du Conseil national de l'ordre des médecins du Congo appelant ses collègues enseignants à la responsabilité.

Rappelons que parmi les autres personnalités décorées, il y a les professeurs Thomas Silou et Jean Pierre Tati. Créé en 2002 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, l'OIPA a promu au total 314 chevaliers, 80 officiers, 25 commandeurs et 17 Grand-croix.

Parfait Wilfried Douniama

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE * SOCIÉTÉ
POLITIQUE ART, CULTURE, MEDIA
RÉFLEXIONS INTERNATIONAL
SPORT



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CENTRAFRIQUE

La Minusca met en garde contre la perturbation du processus électoral

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) a prévenu qu'elle « luttera par tous les moyens, même par la force contre le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) ».

Ce mouvement rebelle a réitéré son intention d'empêcher l'organisation des élections législatives et présidentielles du 27 décembre prochain dans certaines parties de la Centrafrique. « La Minusca met en garde le FPRC et tout groupe armé qui tenteraient de perturber la paix et empêcher la poursuite du processus électoral que ce soit à Ndélé, Bossangoa ou partout ailleurs sur l'ensemble du territoire national », souligne la force internationale dans un communiqué. « La Minusca et ses partenaires stratégiques poursuivront la mise en œuvre du plan de sécurisation du processus électoral pour permettre aux électeurs centrafricains de voter en toute sécurité lors des prochains scrutins », ajoute-t-elle. « Notre mandat est de défendre, aux côtés des autorités centrafricaines, l'intégrité de leur territoire », a poursuivi le responsable onusien.

La force onusienne a pris de nouveau cet engagement après être intervenue militairement mardi à Ndélé, dans la préfecture de Bamingui-Bangoran (nord-est), contre des éléments du FPRC qui avaient hissé leur drapeau au poste de gendarmerie locale. La Minusca a condamné la déclaration du FPRC sur l'autonomie du Nord-est de la Centrafrique et réitéré qu'elle « usera de tous les moyens, y compris le recours à la force, contre toute tentative séparatiste, conformément à son mandat ».

Par ailleurs, la force de l'ONU a rendu hommage au courage et à la détermination des Centrafricains de Ndélé, de PK5, de Boye Rabe et de toute la Centrafrique qui ont « bravé les menaces des fauteurs de trouble pour aller exercer leur droit de vote et décider librement de l'avenir de leur pays » lors du référendum de dimanche dernier.

La Minusca a rappelé que son intervention, en coordination avec les forces de sécurité intérieures et Sangaris, ont permis la poursuite du scrutin référendaire du lundi 14 décembre dans certains quartiers de Bangui et dans le reste du pays. Le commandant de la force, Parfait Onanga-Anyanga, s'est personnellement rendu le jour suivant à Kaga Bandoro où il a supervisé les opérations de la mission de paix de l'ONU, afin de permettre aux électeurs des localités suscitées ainsi qu'à Bossangoa de voter dans la quiétude.

Nestor N'Gampoula

LIBYE

Les facteurs qui entravent les négociations de paix

Malgré « l'unité d'objectif » de la communauté internationale, les divergences d'intérêts entre les factions libyennes et leurs alliés régionaux respectifs restent fortes, estiment des analystes italiens étudiant le processus de paix dans ce pays ravagé par la guerre.

« Jusqu'à présent, les négociations de paix en Libye ont été menées uniquement par l'Organisation des Nations unies (ONU) », indique Gabriele Iacovino, coordinateur des analystes pour le Centre d'études internationales basé à Rome. Les représentants de 17 pays et de 4 organisations internationales se sont engagés dimanche à soutenir les factions rivales de Libye, après qu'elles ont accepté le 16 décembre au Maroc de signer un accord soutenu par l'ONU pour former un gouvernement d'union nationale.

Le ministre italien des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, et le secrétaire d'État américain, John Kerry, ont co-présidé cette réunion de haut niveau, en présence de l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Martin Kobler. Un tel changement de position de la communauté internationale, assorti de la signature de cet accord de paix, pourra-t-il réellement mettre fin à la guerre civile qui fait rage depuis quatre ans en Libye ?

« Transformer cette unité d'objectifs et de bonnes intentions en résultats concrets restera un problème, parce que tous les principaux obstacles à une pacification réelle subsistent sur le terrain », a déclaré M. Iacovino. Il n'est pas encore clair si l'accord qui serait signé le 16 décembre serait différent de celui soutenu par les Nations unies jusqu'à novembre, a précisé cet expert.

Depuis 2014, la Libye est divisée entre deux administrations, la Chambre des représentants basée à

Tobrouk dans l'Est du pays, et l'Assemblée nationale générale basée à Tripoli.

Par ailleurs, la progression de l'État islamique (EI) dans les régions côtières du pays, et en particulier dans la ville de Syrte, a soulevé des inquiétudes majeures au sein de la communauté internationale.

« Cet accord pour un gouvernement d'union nationale risque de rester un simple bout de papier », a déclaré à Xinhua le correspondant spécial pour le quotidien Il Sole 24 Ore, Alberto Negri.

« Il est difficile de croire que les députés libyens qui signent l'accord soutenu par l'ONU mercredi seront capables de former un gouvernement dans les 40 jours, comme il est préconisé, et de le déplacer à Tripoli », a-t-il estimé.

Les deux experts ont souligné que les puissances régionales derrière les factions libyennes en conflit avaient des intérêts divergents.

De ce fait, la réconciliation pourrait dérailler même après la formation d'un gouvernement d'union nationale.

« Je ne vois pas pourquoi ces intérêts disparaîtraient simplement », a déclaré M. Negri.

« Un accord de gouvernement d'union nationale serait très désirable pour les Libyens, cependant les acteurs régionaux restent sur leurs positions et alimentent les factions armées en Libye, car personne ne les empêche vraiment de le faire », a-t-il dit.

Les Libyens qui ne veulent pas faire de compromis pourraient être une minorité, mais ils auraient encore des armes, et le pouvoir de décider de ce qui se passe sur le terrain, a dit l'expert. M. Iacovino a affirmé que le processus politique est en effet une partie seulement de la crise libyenne. « La Libye ne manque pas seulement d'un gouvernement d'unité, mais aussi de toutes les structures institutionnelles d'un État unifié. Cela signifie que le processus politique doit se dérouler en parallèle avec une stabilisation », a-t-il dit.

La présence de l'EI en Libye a été un facteur majeur de déstabilisation. Le groupe a été soupçonné d'avoir 2.000 à 3.000 combattants dans le pays, selon un rapport des Nations Unies présenté au Conseil de sécurité le mois dernier.

Cela représente non seulement des menaces terroristes, mais aussi de l'influence sur le processus de réconciliation. « Les extrémistes à l'intérieur ont été présents pendant un temps assez long dans divers domaines en Libye. Si l'EI commence à recruter, nous pouvons prévoir qu'ils le rejoindraient facilement », a expliqué M. Negri.

M. Iacovino a déclaré néanmoins que l'accord qui devrait être signé mercredi serait un point de départ, « un cadre dans lequel les négociations doivent continuer ».

« La Libye dispose de nombreuses ressources qui sont, contrairement à l'Irak, réparties en parts égales entre les trois principales provinces du pays. Cela signifie qu'un partage en parts égales des pouvoirs et des richesses entre les entités autonomes, dans un pays unifié, est possible », a-t-il ajouté.

Xinhua

QUESTION D'ACTUALITÉ

Par divers moyens les lecteurs des Dépêches de Brazzaville font remonter vers nous des questions de bon sens que tout le monde se pose plus ou moins directement. À compter de ce jour nous publierons chaque jeudi dans notre quotidien l'une ou l'autre de ces questions auxquelles nos lecteurs sont appelés à répondre en respectant strictement les règles suivantes : texte court (100 mots au maximum) et courtois (ni insulte, ni grossièreté)

Notre adresse : E-mail : <lesdepechesbzbv@gmail.com>

Sommes-nous encore des colonies ?

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 1960 dix-sept pays d'Afrique subsaharienne, dont quatorze anciennes colonies françaises (le Congo Brazzaville y compris), ont acquis leur indépendance. Nous avons souhaité et obtenu cette indépendance mais curieusement, en 2015, lors du tumulte survenu au mois d'octobre à Brazzaville, les regards se sont tournés vers la France pour attendre un mot, une phrase, une prise de position.

Qui sommes nous ? Que voulons nous ?

*Réactions à la question :

* Qu'en est-il du Mbongui ? (LDB N°2481 du jeudi 10 décembre 2015)

Marel jovin KIYINDOU

« Bonjour,

Si le problème de la gouvernance électorale n'est pas jusqu'à présent réglé, c'est tout simplement la mauvaise volonté du gouvernement car c'est le seul point où il y a eu consensus avec l'opposition et la société civile depuis les dialogues d'Ewo, Dolisie, Sibiti et Diata.

Le gouvernement refuse de dialoguer avec l'opposition sur ce point pour des raisons qui sont les siennes. Mais nous avons fois qu'avant l'élection présidentielle, ce problème sera réglé, afin que cette élection soit crédible et transparente. »

EN BREF

L'Afrique et l'agriculture: Accroître l'efficacité de l'utilisation des terres pour la sécurité alimentaire et l'atténuation

Cette session a porté sur l'augmentation de l'utilisation des terres pour l'efficacité de la sécurité alimentaire et l'atténuation des changements climatiques en Afrique, et était modérée par Arthur Riedacker, ancien membre du GIEC. Il a présenté un exposé sur l'augmentation de l'efficacité de l'utilisation des terres en France et en Afrique, et a posé la question de savoir comment améliorer l'utilisation des terres efficacement, sans augmenter les émissions de gaz à effet de serre. Il a fait valoir qu'une efficacité accrue nécessite soit une extension de la surface des terres cultivées pour répondre aux besoins de l'Afrique soit le recours à des quantités supplémentaires d'engrais pour augmenter les rendements...

Diplomatie : L'OIF et le Pnud renforcent leur collaboration

La secrétaire générale de la Francophonie Michaëlle Jean, et l'administrateur du Pnud, Helen Clark, ont signé un accord-cadre de Coopération entre les deux institutions. La signature de l'accord s'est effectuée à Paris. L'accord vise à renforcer et à développer la coopération entre les deux organisations. Il fait suite à un premier accord conclu en 1996. « Cet accord sert aussi la gouvernance du développement, la jeunesse, l'innovation et la participation citoyenne », a déclaré Michaëlle Jean à cette occasion. Pour Helen Clark, « l'adoption des objectifs de dévelop-

pement durable par l'ONU en septembre, et le futur accord de Paris sur le climat, fournissent une réelle opportunité d'établir une coopération plus étroite avec l'OIF, afin de relever ensemble les défis globaux que sont: la lutte contre le changement climatique et la préservation de la paix, et pour permettre d'offrir de meilleures opportunités aux femmes et aux jeunes dans l'espace francophone ».

Piraterie maritime dans le golfe de Guinée : Quatre marins pris en otage

Le Szafrir Chypre, un cargo de 10.000 tonnes polonais battant pavillon chypriote a été arraisonné par des hommes armés. Cinq des onze hommes d'équipage ont été kidnappés. Le navire était en route pour le port d'Onne au Nigéria. Les kidnappeurs n'ont pas adressé de demande de rançon. Le porte-conteneur a également été pillé selon l'opérateur Euro-Africa. Les experts en sécurité maritime classent les eaux nigérianes dans la catégorie la plus dangereuse au monde.

Burundi : violences post électorales

La France condamne l'ensemble des violences commises, ces derniers jours, au Burundi. Elle demande que toute la lumière soit faite sur les attaques coordonnées du 11 décembre comme sur les violences perpétrées depuis. Face à la dégradation de la situation, la France appelle les pays de la région à tout faire pour qu'un processus de négociation soit lancé, avec le soutien de l'Union africaine et des Nations unies.

Noël Ndong

CUBA-ETATS-UNIS

Insatisfaction des deux parties un an après la normalisation des relations

Une année après le début de la normalisation des relations bilatérales, le rapprochement entre ces deux anciens ennemis de la guerre froide reste encore conditionné par la levée de l'embargo imposé, en 1962, par Washington contre La Havane.

Le 17 décembre de l'an dernier, le président américain, Barack Obama, et son homologue cubain, Raul Castro, avaient annoncé cette normalisation des relations entre leurs Etats respectifs. Il s'en était suivi une rencontre historique en avril 2015 au Panama entre les deux chefs d'Etat mais depuis lors, le commerce bilatéral reste limité alors que l'embargo américain entrave toujours l'ouverture économique entamée ces dernières années par Raul Castro.

Il est vrai que durant cette période, il y a eu une série d'allègements concédés, mais l'embargo interdit toujours aux Américains d'investir et de faire du tourisme à Cuba. Washington va encore très loin dans ses mesures contre La Havane, puisque qu'il menace de fortes amendes les entreprises ayant des ramifications aux États-Unis, se risquant à faire des affaires à Cuba. A plusieurs reprises cette année, le président Obama a exprimé sa volonté de lever l'embargo, mais la décision appartient au Congrès, dont la majorité républicaine reste très hostile au rapprochement avec La Havane.

Pourtant dès le mois de juillet dernier, lorsque les deux pays avaient rétabli leurs relations diplomatiques, Cuba avait obtenu son retrait de la liste noire américaine d'Etats soutenant



Raul Castro et son homologue Barack Obama

le terrorisme. De leur côté, de hauts responsables, délégations d'entrepreneurs, sportifs et artistes américains s'étaient rendus à La Havane à la faveur de cette ouverture mais depuis lors, les rapports entre les Etats-Unis et Cuba semblent stagner. C'est ce qui explique le fait que les autorités cubaines répondent de « manière très prudente aux initiatives américaines en vue d'assouplir l'embargo », estime

Jorge Duany, du Cuban Research Institute de l'université de Floride. L'assouplissement des relations entre Washington et La Havane a été le fruit d'un travail de longue haleine, dont les tractations se faisaient souvent en coulisse. Ce rapprochement est notamment l'aboutissement de négociations secrètes qui s'étaient déroulées de juin 2013 à novembre 2014 au Canada. L'accord final avait été conclu au Vatican. Un haut res-

pensible américain a d'ailleurs affirmé que le pape François a joué un rôle-clé dans cette percée diplomatique après avoir

dées dès l'année suivante, avec l'expropriation des compagnies des États-Unis et le refus américain d'acheter le sucre cubain, malgré les tentatives de médiation opérées par le président argentin, Arturo Frondizi.

Il en résulta des rapports très tendus : Washington décida, en avril 1961, de lancer le débarquement de la baie des Cochons avec les membres de la Brigade 2506, qui fut un fiasco. Plus d'une décennie plus tard, soit en 1973, les deux pays signent un pacte sur le détournement d'avion, qui leur permettra d'échanger un certain nombre des pirates de l'air. Depuis des années, les relations américano-cubaines ont alterné entre période de refroidissement et d'adoucissement. En décembre 2014, l'administration américaine a organisé un dégel de ces relations, en ordonnant la levée des restrictions sur les voyages et les transferts de fonds envoyés à Cuba par les immigrants cubains aux États-Unis. Les autorités américaines ont, par ailleurs, retiré leur veto mis depuis 1962 à l'intégration de Cuba dans l'Organisation des États américains. Dans ce même cadre, les deux parties ont multiplié des gestes de bonne volonté ces derniers temps. Il sied de signaler aussi que le gouvernement cubain avait libéré cinquante-trois prisonniers politiques, l'une des exigences des États-Unis.

Nestor N'Gampoula

OMC

Quelque 162 États membres se concertent sur l'accord de Doha

La première conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le continent africain, s'est ouverte ce mardi, à Nairobi (Kenya). L'adoption du cycle de Doha en vue de libéraliser le commerce international sur une base multilatérale, sera le principal défi des participants.

Deux ans après la conférence de Bali ayant permis la signature de l'accord douanier, durant 72 heures, la capitale kenyane sera le théâtre des négociations sur le dossier de l'agenda du cycle de Doha dans l'impasse depuis 14 ans. Le cycle de Doha est censé booster le commerce mondial, avec des bénéfices particuliers pour les pays en développement, défendent les initiateurs du texte. Peu d'Etats n'adhèrent aux dispositions de Doha préférant négocier en dehors de l'OMC des ac-

cords régionaux, en concurrence directe avec l'organisation.

La conférence ministérielle est

tation liée au commerce mondial, les subventions, les aides publiques, ou les barrières doua-

« Cette rencontre est vitale pour l'avenir de l'OMC. Les événements, ces derniers jours à Genève, se sont détériorés de manière dramatique, ce qui confirme que nous faisons face à une conférence ministérielle très difficile à Nairobi », a déclaré Cecilia Malmstroem

une instance décisionnelle de l'OMC, car à l'issue des assises, les décideurs abordent des sujets complexes comme la règlemen-

nières, les stocks alimentaires... Les participants travaillent sur les questions épineuses et vulgarisent les règles de l'organisation

de la façon la plus simple et transparente possible pour qu'elles ne constituent pas « d'obstacles au développement des relations commerciales entre les pays ». C'est pourquoi, la rencontre de Nairobi suscite beaucoup d'attentions. « Elle est vitale pour l'avenir de l'OMC. Les événements, ces derniers jours à Genève, se sont détériorés de manière dramatique, ce qui confirme que nous faisons face à une conférence ministérielle très difficile à Nairobi », a déclaré Cecilia Malmstroem, Commissaire européen en charge du commerce mondial. Le secrétaire d'Etat français au Commerce extérieur,

Matthias Fekl, a averti récemment qu'il s'attendra à « des négociations difficiles » à Nairobi. Il y a d'un côté des délégués qui souhaitent la poursuite des négociations et ceux qui veulent introduire de nouveaux sujets. Par ailleurs, ces derniers exigent que la liste des pays en développement bénéficiaires d'un traitement spécifique soit révisée dans un sens plus restrictif.

A ce propos, les États-Unis accordent déjà un traitement spécial aux pays africains notamment les moins avancés, mais sont réticents à les élargir aux pays asiatiques, membres de ce même groupe.

Fiacre Kombo



Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Éléctricité
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Transport	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Agence KIV - Avenue de la République - Kinshasa - Tél : +32 2 20 12 00 12 00 12 00 12 00

Agence PIR - 123, Avenue de la République - Kinshasa - Tél : +32 2 20 12 00 12 00 12 00

Email : agence.kiv@arccongo.com - agence.pir@arccongo.com

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Afripol deviendra opérationnel l'année prochaine

Le Mécanisme africain de coopération policière (Afripol) ambitionne de parvenir à une vision globale permettant d'améliorer l'efficacité des services de police africains, à travers le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles.

Cette ambition a été affichée lors de la réunion des chefs de police africains qui s'est achevée lundi à Alger. La rencontre a eu pour but d'entériner les textes juridiques relatifs à ce mécanisme africain. Une occasion qui a permis d'affirmer qu'Afripol contribuera effectivement au renforcement de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et autres menaces dans le continent. D'ailleurs l'adoption de ses principaux textes a ouvert la voie au lancement effectif du mécanisme.

D'après le bulletin d'information de l'Ambassade d'Algérie au Congo, la réunion d'Alger a été surtout l'occasion pour les membres du comité ad hoc d'opérationnalisation d'Afripol de préconiser une démarche « graduelle » dans la mise en œuvre du mécanisme, en démarrant à travers la mise en place de ses entités essentielles. Ce qui permettra au

mécanisme de se lancer, pour aboutir à terme, à la concrétisation de son organigramme définitif. A travers le projet d'architecture, le comité ad hoc a souhaité qu'il soit doté de moyens et de ressources nécessaires pour accomplir ses missions et activités. Ceci, en termes d'harmonisation des approches policières, de renforcement de la coopération policière, de développement des capacités de formation, d'échange d'expertise, mais aussi concernant la vulgarisation des bonnes pratiques. D'ailleurs des mesures ont été prises pour garantir l'autonomie d'Afripol.

Dans leurs interventions lors de ces assises, le co-président du comité ad hoc pour la création d'Afripol, Assan Kasangye et le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Benali Koman, ont salué les efforts consentis par les autorités al-

gériennes en vue de la consolidation de la paix et de la stabilité au sein du continent africain.

Pour sa part, le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales de l'Algérie, Nouredine Bedoui, a réaffirmé la ferme volonté de son pays « d'œuvrer avec les autres partenaires à la promotion d'Afripol et

transnationaux ».

Le commissaire du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui, a joint aussi sa voix à celles des autres intervenants pour parler de l'importance d'Afripol. « La création d'Afripol servira au niveau continental à assurer la coordination et la coopération des services de

conscients au sein de l'UA que la police est un élément essentiel pour garantir le respect de la loi et d'instaurer l'ordre dans les sociétés stables ainsi que de restaurer la suprématie de la loi et de garantir la stabilité dans les pays post-conflits ».

En marge des travaux de la réunion des chefs de police africains, le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales de l'Algérie a inauguré le siège d'Afripol à Alger. La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants des polices de plus d'une quarantaine de pays dont la République du Congo.

Le coût de réalisation de ce siège est estimé à 4 millions de dollars. La structure qui s'étend sur une superficie de 1,4 hectare est dotée de 28 bureaux et de 2 grandes salles de réunion. Elle permettra à Afripol dont la pertinence se mesure aux enjeux sécuritaires, de mener à bien les objectifs qu'il s'est assignés, notamment pour faire face aux menaces attentatoires à la paix et à la sécurité en Afrique.

Nestor N'Gampoula

« La création d'Afripol servira au niveau continental à assurer la coordination et la coopération des services de police africains »

au renforcement de la coopération entre les pays du continent en matière de lutte contre le terrorisme organisé transnational ». « De nombreuses menaces pèsent sur la sécurité du continent comme la criminalité, sous toutes ses formes, le terrorisme et le trafic d'armes et de drogue » a mis en garde le ministre, insistant sur la nécessité d'une « plus grande coopération entre les pays africains pour endiguer ces phénomènes

police africains », a-t-il affirmé. « La situation s'aggrave, a ajouté Smail Chergui, avec la progression du terrorisme, la traite des hommes, le trafic d'armes et de la drogue, la cybercriminalité ainsi que de nouveaux aspects du crime organisé transformant l'Afrique en un point de passage international de différentes activités de contrebande ».

Evoquant le rôle de la police, il a déclaré : « Nous sommes

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE : SESSION BUDGÉTAIRE

Le budget exercice 2016 a été adopté

Le Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire réuni en session budgétaire le 14 décembre à Pointe-Noire sous la présidence de Jean Louis Osso, conseiller du Chef de l'Etat aux transports et à l'aviation civile président du conseil d'administration a adopté le budget général, exercice 2016, instrument de cadrage et de gestion indispensable pour le bon fonctionnement et la poursuite du développement stratégique du Port autonome de Pointe-Noire.

Les questions financières ont dominé ces assises tenues dans un environnement international caractérisé par la crise due à la baisse du prix du baril de pétrole, une baisse qui a eu pour conséquence un ralentissement des activités qui subissent également les effets de la concurrence des autres ports.

Ainsi, le budget général, exercice 2016 du Port autonome de Pointe-Noire a été arrêté en produits à la somme de 49 109 060 000 FCFA, et en charges, à la somme de 47 853 800 000 FCFA, soit un résultat prévisionnel bénéficiaire avant impôts de 1 255 260 000 FCFA.

Elaboré sur la base d'hypothèses prudentes, ce budget dégage un chiffre d'affaires prévisionnel en baisse de 1,75% par rapport au budget 2015. Le total des charges connaît une hausse de 9,18% comparé à l'évaluation du budget au 31 décembre 2015.

Le compte des résultats prévisionnels est en régression par rapport à l'évaluation à fin décembre 2015. Le budget d'investisse-

ment de l'exercice 2016 est arrêté à 79,957 milliards, dont 49,554 milliards de FCFA au titre de subvention de l'Etat. Il traduit la ferme volonté du Port autonome de Pointe-Noire de poursuivre son programme de développement destiné à offrir aux usagers les meilleures conditions d'exploitation.

Après la présentation de la situation générale du Port autonome de Pointe-Noire au 30 septembre 2015, le conseil a relevé la tendance à la baisse de l'activité portuaire, caractérisées par la régression du trafic général de 20,27%, au port public et au niveau des sites pétroliers. Cette situation contraste avec le chiffre d'affaires qui connaît au cours des neuf premiers mois de l'année 2015, une légère progression de 3,53% en raison notamment des différentes prestations rendues aux navires, de la spécificité du trafic des navires et du redressement de la facturation de la redevance domaniale. Ainsi, le conseil a exhorté la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire à plus de prudence dans les engagements financiers pour une meilleure maîtrise des charges et de l'endettement, afin de maintenir les équilibres fondamentaux de l'entreprise.

À l'issue des discussions, le conseil d'administration a approuvé le rapport d'activités, les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion au 30 juin 2015 du Port autonome de Pointe-Noire, moyennant une harmonisation des chiffres du résultat net et de la trésorerie présentés dans les états financiers et le rapport de gestion sur la base du rapport des commissaires aux comptes.

Aussi, le conseil a été édifié sur les différents schémas de financements envisagés par la direction générale pour la mise en œuvre de la phase d'urgence du nouveau plan directeur du Port autonome de Pointe-Noire. Devant le retard observé dans l'exé-



cution des projets financés par l'Etat et au regard des urgences d'exploitation, le Port autonome de Pointe-Noire s'est vu dans l'obligation de financer certains travaux. Par ailleurs, le conseil a instruit la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire de veiller en relation avec sa tutelle à la faisabilité juridique des opérations de financement sur des projets ayant d'ores et déjà fait l'objet des marchés signés par l'Etat. De nombreuses délibérations ont été prises

à l'issue des travaux. La délibération portant approbation : du rapport d'activités du 30 juin 2015, du rapport de gestion au 30 juin 2015, des états financiers au 30 juin 2015, de la charte de l'audit interne du Port, du budget exercice 2016 du Port autonome de Pointe-Noire sans oublier la délibération autorisant le lancement des consultations en vue de la construction du port de pêche et celle autorisant le lancement des consultations en vue de la construction d'un quai dédié à la logistique.

Les recommandations prises sont relatives : à la mise en œuvre du plan d'actions de facilitation et de simplification des procédures de passage portuaire et aux projets financés sur fonds publics au profit du Port autonome de Pointe-Noire.

Une motion de remerciements a été adressée son excellence, Denis Sassou Nguesso, président de la République, Chef de l'Etat pour l'ensemble des décisions stratégiques prises par le gouvernement, sous son impulsion, au profit du Port autonome de Pointe-Noire, grâce au climat de paix et de sécurité retrouvé sur l'ensemble du territoire national.

En clôturant les travaux, Jean Louis Osso, président du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire a félicité les administrateurs et les experts pour leur sens de responsabilité et la pertinence des contributions qui ont fait que les travaux aboutissent à des orientations claires et nettes qui devraient favoriser la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire à pouvoir poursuivre sa marche vers la modernité.

3^E ÉDITION DU FESTIVAL TAZAMA

Des figures féminines d'exception à l'affiche

Maimouna Ndiaye, Fanta Régina Nacro, Ilyasah Shabazz, Mariam Kaba, Wabei Siloywe, Naky Sy Savané sont les têtes d'affiche de la troisième édition du Festival du film des femmes africaines Tazama. Celle-ci aura lieu du 6 au 12 janvier 2016 sous le thème « Femmes africaines : du Leadership au pouvoir ».

Pour la programmation de cette année le Festival Tazama, est allé à la rencontre de figures d'exception. Des femmes qui ont accompagné les leaders africains dans les fictions qui marquent encore aujourd'hui l'histoire du continent Africain. Des femmes telles que Mariam Kaba qui interprète Pauline dans le film Lumumba de Raoul Peck, ou la talentueuse Zambienne Wabei Siyolwe qui accompagne Denzel Washington dans son interprétation magistrale de Steve Biko dans le film Cry Freedom. « Au-delà des rôles d'interprétation, nous avons eu le privilège de recevoir l'accord de

participation de l'immense réalisatrice Fanta Regina Nacro reconnue comme une des plus grandes cinéastes de sa génération avec plus de 12 prix à travers le monde de Cannes à San Francisco », a souligné Claudia Haidara Yoka, directrice du Festival. Elle présentera le film la nuit de la vérité, qui offre une vision quasi insoutenable des conflits armés, mais qui est une nécessité pour faire comprendre que la réconciliation et l'unité sont la seule solution, et la comédienne Naky Sy Savane est toute la symbolique de ce film plaidoyer.

Mais le pouvoir politique réclame des ressources en matière de leadership. Être un bon leader est la condition sinequanon pour guider, diriger et convaincre. Et la justesse de ses propos est le véhicule pour toucher le plus grand nombre. La femme à l'instar de l'homme, sait se taire et en-

tendre, et Maimouna Ndiaye, sacrée meilleure actrice au Fespaco 2015 et aux écrans noirs 2015, le démontre dans le film *L'œil du Cyclone* lorsqu'elle devient l'avocate d'un ancien soldat.

« La troisième édition du Festival du film des femmes africaines Tazama sera celle de toutes les interrogations sur la place de la femme en tant que leader dans la société africaine. Et parce que depuis sa création, le Festival s'est donné comme objectif de n'offrir que le meilleur. Le débat sur le leadership des femmes sera conduit par la fille et biographe du grand leader Malcom X, Ilyasah Shabazz, conférencière internationale qui a accepté de se joindre à toutes les femmes qui seront présentes à cette édition qui réunira au total plus de vingt-cinq invités comme aux éditions précédentes », a conclu la directrice du Festival.

Hermione Désirée Ngoma

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle NZEGUI MAMFOUMBI SYLVERE LANDRY, je désire désormais être appelé GAMPIKA NIEMET SYLVERE LANDRY.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

REMERCIEMENTS

Le colonel Clément M'bou-Adzou et famille remercient très sincèrement tous les parents, ami(e)s et connaissances qui les ont soutenu à l'occasion du décès de leur regrettée épouse, mère et grand-mère,

Gilberte Bernadette Lounguengo, survenu le 3 novembre 2015 à Brazzaville.

Aussi, ils les prient très chaleureusement d'honorer leur présence à la messe et au repas qu'ils organisent à l'occasion de la commémoration du quarantième jour de cette disparition, selon le programme ci-après :



vendredi 18 décembre 2015

16h00 : messe d'action de grâce en la paroisse Saint-François d'Assises de Brazzaville (rond point CCF)

Après la messe : dernière veillée au domicile familial case 229 Batignolles (secteur Bopaka).

samedi 19 décembre 2015

14h00 : repas (réception des invités et animation...)

20h00 : fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM

18 décembre 1998-18 décembre 2015, il y a 17 ans de cela que Marie De Lourdes Bienvenu Bimbeni, promoteur, directeur général de l'Institut Inspecteur Jean BIYOU DI a été rappelé à Dieu.

Source rafraichissante pour tous, il a été un pédagogue averti, doué d'une grande expérience, recherchant toujours le progrès et la réussite.

A cet effet, Axel De lourdes demande aux anciens élèves de cette dite école, famille, amis et connaissances d'avoir une pensée pieuse à son égard et d'assisté à la messe d'action de grâce qui sera dite ce dimanche 20 décembre 2015 à 10h00 en la paroisse Notre Dame de l'Assomption.



SOIREE CAMEROUNAISE BRAZZA-KIN-PONTON

Avec **DANY DANILO** EXTRAIT DU FUTUR ALBUM *Règlement Interieur*

Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camerounaise - Congolaise-RDC

Date : **19 et 31** Décembre 2015

Lieu : Karaoke Les Diplomates (Centreville)

avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour Comédie, Afro-beat & Reveillon

CONCERT LIFE

PAF : 5.000 FCFA X 2
2 Consommations

Infoline : 05.560.75.58 / 01.134.14.74

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Vigne de Brazza

Toile Méditerranée du Marché Total

FIESTA SUPER ETOILE Présente

Djason PHILOSOPHE & SWIPER NKOLO MBOKA

The Winner, O vencedor, el caliente

EN CONCERT

MULTI COLOR CE SAMEDI 02 JANVIER 2016 À 19H00

AU KARAOKE BAR LES DIPLOMATES

ENTREE 5 000F CONSO

FRANCE

Exposition « Baudouin Mouanda-Sapeurs de Baongo » par le Royal Monceau

Depuis le 26 novembre dernier jusqu' au 20 janvier 2016, le Royal Monceau – Raffles Paris – et Marie Finaz Gallery présentent l'exposition « Sapeurs de Baongo », du talentueux photographe congolais Baudouin Mouanda.

Les clichés relèvent de la parfaite combinaison de l'Art et de la Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes –Sape–. Le photographe nous emmène dans le quartier de Baongo, à Brazzaville, pour découvrir les Sapeurs au travers de photographies flamboyantes et extravagantes sur la « diantance », les « mielas » ou l'harmonie des couleurs. Fidèle à « l'Art de l'Élégance » qui relie le Congo à la France, Baudouin Mouanda se targue d'un air rieur et malicieux : « si le Français crée les vêtements, l'art de bien s'habiller revient aux Congolais ! », dit-il, en défendant ainsi les couleurs de son pays. Le dandy d'hier est, sans aucun doute, le Sapeur d'aujourd'hui. Témoin de guerriers d'un com-

bat d'un autre genre, le photographe confie son témoignage sur les défis. « *Devant moi se joue la plus grande des*

vibrer aux souvenirs de la France et de l'histoire, mais seules comptent les couleurs, moteurs de tous les sapeurs



batailles de la mode : aux Parisiens tout droit débarqués de France, la communauté des sapeurs locaux fait face. C'est l'occasion de

: bleu, blanc, rouge. Ici, on joue seulement une guerre de styles », explique Baudouin Mouanda.

Antoine Daniel Kongo

AMBROISE FOUTI LOEMBA

« Confirmer le RICE en tant qu'un outil stratégique créé pour servir tous les Congolais... »

Après son séminaire tenu en octobre dernier, Ambroise Fouti Loemba, président du RICE, présente les orientations du réseau international des Congolais de l'étranger aux lecteurs des Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Quel était le but du séminaire organisé par le RICE il y a deux mois ?

Ambroise Fouti Loemba (AFL) : C'était une première rencontre autour d'entrepreneurs et de porteurs de projets, en vue d'échanger et de partager sur les problématiques actuelles de l'entrepreneuriat en Afrique en général, et au Congo-Brazzaville en particulier. Ce séminaire avait deux buts bien précis. Le premier consistait à confirmer, dans l'environnement des plates formes associatives, le RICE en tant qu'outil stratégique créé pour servir tous les Congolais ; un lieu de travail et de partage sur les problématiques liées à l'entrepreneuriat en Afrique, et au



Congo en particulier. Dans cette perspective, il reste ouvert à toutes les idées et associations œuvrant dans les équations de création et développement des PME/PMI en Afrique – permettant ainsi de faire du benchmarking – et à toutes les associations congolaises à forte orientation business. Le deuxième était de présenter aux membres et à nos partenaires la nouvelle équipe exécutive du RICE composée de 6 membres.

LDB : Comment comptez-vous atteindre les porteurs de projets de la diaspora ?

AFL : Le RICE a réaffirmé son ambition de créer un réseau d'entrepreneurs congolais, d'acteurs de la société civile et de leaders locaux de divers secteurs afin de lever les barrières entre nous et rendre effective une passerelle entre la diaspora et notre pays, la République du Congo, et participer ainsi à son développement économique. Frédéric Nze, en sa qualité de directeur du Développement de l'association RICE, a établi un bilan du challenge entrepreneurial que nous avons organisé en 2013. Nous utiliserons ce document pour tracer la feuille de route et susciter la création d'un « think tank ». Nous avons également évoqué la relance du prix RICE, la mobilisation des ressources de la diaspora pour le renforcement des capacités et l'enseignement supérieur au Congo en lien avec l'entrepreneuriat. En partenariat avec le cabinet Ernst Young Congo, nous monterons, en 2016, le prochain Challenge de Business Plan qui aura lieu à Brazzaville, sous la présidence de la Banque Mondiale, du ministère des PME et du ministère des finances dans le cadre du PADE.

LDB : Avez-vous eu l'apport des expériences d'autres pays dans le même domaine ?

AFL : Notre pays cherche encore la structuration de sa diaspora. Nous sommes attentifs aux expériences réussies dans ce domaine. A cette occasion, nous sommes extrêmement reconnaissants envers tous nos compatriotes venus à ce séminaire et tous nos honorables intervenants. Nous avons eu : le Professeur Kiflé Beseat Selassie, de l'Ethiopie, qui est intervenu sur un exemple de l'application de la loi du contenu local en Ethiopie ; l'Ivoirien Dogad Dogoui, qui nous a partagés son expérience d'activisme dans l'aide aux acteurs dans les petites et moyennes entreprises en Afrique et enfin, Eric Bazin, de France, ayant officialisé l'accord de partenariat entre les Ateliers de la Terre et le RICE dans le cadre de LAB enh en marge de la COP21, tenue récemment à Paris.

Antoine Daniel Kongo



Un Espace de Vente:
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les dessous de la rencontre de l'île de Gorée

Du 12 au 15 décembre sur l'île de Gorée au Sénégal, des membres de la société civile et de l'opposition congolaise ont échangé avec des leaders de la sous-région sur la problématique des élections en Afrique avec un focus spécial en RDC.

C'est depuis le 16 décembre que le groupe d'opposants congolais et des membres de la société civile ayant effectué le déplacement du Sénégal ont regagné Kinshasa. Leur participation à la rencontre de l'île de Gorée du 12 au 15 décembre à l'invitation des mouvements citoyens Filimbi et Lucha aura soulevé des vagues au pays sur fond d'interprétations diverses sur les réelles mobiles de ce forum. En attendant que les participants à cette rencontre ne livrent la quintessence des pourparlers ayant émaillé leurs discussions, il nous revient que rien n'a filtré de cette rencontre tenue à huis clos. Les journalistes n'ont pas été associés à son organisation. Toutefois, des indiscretions font état d'un rapport de trois pages intitulé « Les élections et les processus démocratiques en Afrique subsaharienne » qui aurait sanctionné ces assises avec une emphase particulière sur la situation en RDC.

Là-dessus, quelques postulats ont été posés sur le plan général et spécifique à la RDC. Concernant



Quelques opposants présents à l'île de Gorée au Sénégal

la modification des lois électorales devenue monnaie courante dans plusieurs États subsahariens, les participants ont noté qu'elle pose des sérieux problèmes pour la réalisation d'élections transparentes et crédibles avec, en toile de fond, des velléités de prolongation des mandats présidentiels. Pour le cas spécifique de la RDC, il a été stigmatisé notamment l'absence de volonté politique pour financer les entités de gestion du processus électoral réputées trop politisées pour assurer la trans-

parence des scrutins. Les participants ont également dénoncé l'absence d'un cadre légal pour le financement des partis politiques tout en exhortant les acteurs politiques et ceux de la société civile à œuvrer en synergie pour la réalisation « d'un scrutin crédible ». De ce qui est présenté comme une ébauche du rapport final, on n'y perçoit aucune considération d'ordre subversive. Mais pour le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, le groupe d'opposants et les acteurs de

la société civile invités à Dakar avaient bien participé à un séminaire d'endoctrinement. C'est dans cette optique qu'il faudrait intégrer le désaveu qui leur a été infligé par le chef de l'État dans son récent discours devant le congrès qualifiant cette rencontre de « complot contre la République ». S'appuyant sur un rapport des services de renseignement, Aubin Minaku estime que les vrais objectifs de ce forum sont ailleurs. La rencontre visait, d'après lui, à réfléchir sur

les meilleures voies et moyens pour un soulèvement populaire en RDC, à constituer un front anti-dialogue et à mettre sur pied des structures subversives. Portée jusqu'en plénière de l'Assemblée nationale du 15 décembre, les députés n'ont pu se mettre d'accord sur le sort à réserver à leurs collègues ayant participé à la rencontre de Dakar, les mouvements d'un élu national garantis par la Constitution ne pouvant aucunement être restreints.

Les accusations des officiels ont été rejetées en bloc par les incriminés pour qui cette rencontre était axée sur les élections en Afrique subsaharienne. Il s'est agi d'un échange citoyen pour développer des voies et moyens en vue d'une alternance pacifique en RDC en mettant sur pied un « Front citoyen 2016 » censé jouer le rôle d'arbitre du processus électoral. Une trentaine des participants de huit pays, notamment le Burkina, le Togo, l'Angola, le Mozambique, la Namibie, le Sénégal et la RDC ont échangé durant deux jours sous forme d'ateliers. Accusées par Kinshasa de complicité à la tenue de ce forum pour avoir accueilli sur leur sol des opposants congolais, les autorités sénégalaises ont indiqué qu'elles n'avaient rien à voir avec cette « réunion privée ».

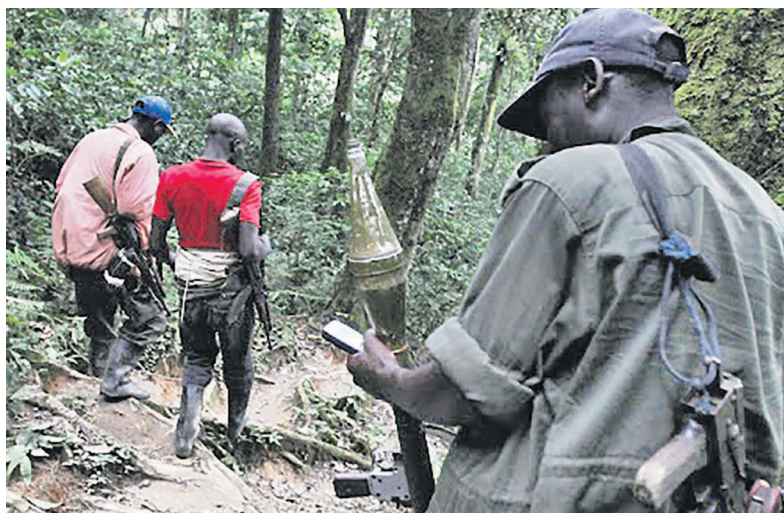
Alain Diasso

KIDNAPPING À RUTSHURU

HRW plaide pour la création d'une unité de police spéciale

L'ONG américaine confirme l'enlèvement contre rançon de 172 Congolais et trois étrangers depuis le début de l'année dans le sud-est de la province du Nord-Kivu.

Le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu) est depuis le début de l'année en proie à une insécurité grandissante perpétrée par des hommes armés non identifiés. Des cas d'enlèvements sont devenus monnaie courante dans cette partie du pays livrée à la merci des hors-la-loi. Un rapport de l'ONG américaine de défense des droits



Les FDLR participent aussi au rapt des voyageurs à l'Est

de l'Homme Human Rights Watch (HRW) publié le 16 décembre confirme le caractère préoccupant de ce phénomène solidement enraciné dans les zones contrôlées antérieurement par le M23, rébellion majoritairement tutsi soutenue par le Rwanda et l'Ouganda voisins de la RDC et vaincue militairement en novembre 2013.

HRW a recensé 172 Congolais et trois sujets étrangers victimes de kidnapping depuis janvier 2015. Des cas d'enlèvement contre rançon semblent devenir la spécialité des ravisseurs qui se recrutent parmi la cinquantaine

des groupes armés congolais ou étrangers en activité et éparpillés entre la province du Haut-Uélé au nord et celle du Haut-Katanga au sud. Cette hausse alarmante du nombre

des kidnappings est considérée par HRW comme une grave menace pour la population de l'est de la RDC. D'où l'appel de l'ONG aux autorités du pays pour la création en urgence d'une « unité de police spéciale chargée d'aider à secourir les otages et de mener des enquêtes et des poursuites contre les ravisseurs ». HRW voit, par ailleurs, un lien entre l'absence de progrès du processus de désarmement, démobilisation et réintégration des combattants des groupes armés congolais lancé après la chute du M23 et la hausse des enlèvements.

Alain Diasso

CLÔTURE DE LA SESSION BUDGÉTAIRE

Le goût d'inachevé

Les députés et sénateurs sont, depuis le 15 décembre, en vacances parlementaires sans avoir eu à amender la loi portant identification et enrôlement des électeurs devant permettre aux Congolais de l'étranger de s'inscrire sur des listes électorales.

Conformément aux dispositions qui régissent le fonctionnement de deux chambres législatives, les députés et sénateurs ont pris leurs vacances parlementaires le 15 décembre dernier au terme d'une session budgétaire engluée dans des enjeux d'ordre politique. Le satisfécit est perceptible dans le chef des animateurs de ces deux institutions contents d'avoir adopté le budget 2016 qui aura constitué la raison d'être de cette session ordinaire de septembre. L'occasion était belle pour le président du Sénat Léon Kengo wa Dondo de saluer, à l'occasion de la clôture de ladite session, l'engagement de ses pairs qui auront abattu un travail de titan tel que reflété par la moisson abondante ayant caractérisé la production législative.

Pour Léon Kengo wa Dondo, le pouvoir central, qui dispose à présent de la loi des finances censée lui permettre de se lancer dans la mobilisation des recettes, devra veiller à ce que les recettes collectées au cours de l'exercice 2016 soient affectées réellement dans l'intérêt du peuple. Il exhorte le gouvernement à privilégier les dépenses se rapportant au social et à impact sur le quotidien des Congolais. Plusieurs textes d'importance capitale ont été adoptés au cours de la session qui

s'achève. Il s'agit, entre autres, de la loi organique portant organisation, compétence et fonctionnement des juridictions de l'ordre administratif, de la loi fixant les modalités de la liberté de manifestation, de la loi organique portant organisation et fonctionnement de la caisse nationale de péréquation, de la loi sur l'extradition, de la loi relative à l'accès à l'information, etc. Toutefois, certains projets de loi sont restés en suspens tandis que d'autres textes d'importance à l'image de la loi portant identification et enrôlement des électeurs n'ont pas été amendés. Des modifications sur cette loi sont nécessaires pour autant qu'elles sont censées permettre aux Congolais de l'étranger de s'inscrire sur des listes électorales. Les dispositions de l'article 115 et 145 de la loi électorale qui compliquent l'équation électorale en RDC n'ont hélas pas été retouchées.

Plus que jamais, la convocation d'une session extraordinaire s'impose comme une urgence pour traiter des textes de lois devant permettre à la Céni d'enrôler les électeurs. La prochaine session ordinaire étant fixée au 15 mars 2016, il devient impérieux de tenir cette session extraordinaire pour permettre l'enrôlement de nouveaux électeurs dans les délais constitutionnels. A ce sujet, le besoin de financement des opérations d'enrôlement apparaît comme une nécessité. La Céni de qui relève cette compétence est invitée, au même moment, à soumettre urgentement au gouvernement les prévisions budgétaires en rapport avec l'enrôlement.

A.D.

CONGO FICTION

Trois nouvelles réalisations à l'affiche à la Halle de la Gombe

Courts métrages de trois jeunes réalisateurs congolais récemment produits par Bimpa Production, *Le Diable au plafond*, *Calvaire* et *Kupa* seront vus pour la première fois ce 17 décembre à l'Institut français (IF) de Kinshasa. L'IF annonce qu'elle organise « une grande soirée de cinéma 100% RDC » autour des « nouveaux films de fiction produits par Tshoper Kabambi », le coordonnateur de Bimpa Production. Séduit par les récits proposés par les réalisateurs en herbe, le cinéaste s'est décidé de les accompagner pour l'ensemble de la production de leurs films.

Les trois courts métrages de Paradis Mananga, Austin Kashala et Sylvain Kalala sont inspirés du quotidien, apprend-on. Les récits des jeunes réalisateurs dont les titres sont déjà évocateurs traitent de sujets délicats. Calvaire, le premier témoigne de « l'amour indicible d'une mère pour son fils malade » ; le second, intitulé Kupa, parle de « la recherche du



Un extrait de Calvaire réalisé par Austin Kashala

bonheur à Kinshasa ». Quant à *Le Diable au plafond*, qui du reste est le plus long des trois, il porte sur le drame « d'une fille âgée de 17 ans prise au piège dans un réseau de prostitution pour aider sa famille... », nous renseigne l'IF. La soirée cinéma de ce jeudi baptisée « Congo Fiction » a pour but de présenter aux cinéphiles de Kinshasa ces productions ci-

nématographiques qui datent toutes de 2015. L'IF invite les Kinois à faire le déplacement de la Halle de la Gombe, question de « découvrir ces trois créations en toute première projection ». En effet, le privilège est ainsi accordé de les voir en premier à l'occasion de cette spéciale avant-première qu'il leur consacre.

Nioni Masela

REPORTERS SANS FRONTIÈRES

Le dernier rapport épingle la RDC

Le pays est cité pour le cas d'un technicien de radio burundais, Egide Mwenero, qui aurait été arrêté à Uvira, une localité du Sud-Kivu frontalière avec le Burundi, depuis le 14 octobre 2015. A en croire RSF, l'arrestation aurait eu lieu lors d'une intervention des services de sécurité dans les locaux de la radio « Le Messenger du Peuple ». Le rapport évoque également d'autres arrestations et abus qui auraient été perpétrés depuis le début de l'année.

Reporters sans frontières (RSF) a précisé que le technicien burundais arrêté travaillait sur une émission produite par la Radio publique africaine (RPA), interdite depuis le 27 avril dernier au Burundi. Egide Mwenero se trouverait détenu actuellement dans un lieu secret à Kinshasa, après son transfert le 2 novembre dernier. Depuis le début de l'année, l'organisation internationale a affirmé avoir enregistré au moins dix médias censurés, une dizaine de journalistes brutalisés et plusieurs

autres arrêtés arbitrairement.

Au total, le rapport a comptabilisé 153 journalistes professionnels, 161 journalistes-citoyens et 14 collaborateurs des médias détenus dans le cadre de l'exercice de leur métier à travers le monde. Par rapport à 2014, leur nombre semble bien avoir baissé. Accusés de détenir les plus grandes prisons du monde, cinq pays prennent la tête du classement macabre des journalistes détenus, otages et disparus. Il s'agit de la Chine (23 cas), l'Égypte (22 cas), l'Iran (18 cas), l'Érythrée (15 cas) et la Turquie (9 cas).

Par ailleurs, l'on compte 54 journalistes actuellement pris en otage à travers le monde, contre 40 l'an dernier. Il s'agit d'une hausse préoccupante de 35% en un an. La plupart des journalistes disparus, soit 88%, sont signalés dans les zones en conflit. 75% des confrères disparus sont des journalistes locaux. C'est la région Moyen-Orient-Afrique du Nord qui totalise le plus grand nombre de disparition des journalistes.

Laurent Essolomwa

FORMATION

Des journalistes renforcent leurs capacités en droits de l'Homme

La session de formation des formateurs axée sur « Le journalisme sensible aux droits de l'Homme » est le fruit d'une collaboration entre l'Union nationale de presse congolaise/ville de Kinshasa et le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'Homme (BCNUDH).



Les participants à la session de formation

Le programme de cette session de formation qui se tient du 15 au 17 décembre dans les installations de la Monusco situées dans la concession Utextafrica, dans la commune de Ngaliema, prévoit plusieurs matières dont les droits de l'Homme en général, le mandat de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco) ainsi que celle du BCNUDH. Il y a également comme sujets prévus les techniques de préparation d'un programme de formation sur les droits de l'Homme; les mécanismes de protection des journalistes; le processus électoral et reportage sensible aux droits de l'Homme; déontologie d'autoprotection des journalistes; déontologie des journalistes, etc.

À l'issue de cette formation, les journalistes devront être capables d'identifier leurs mécanismes de protection et aussi identifier les problématiques liées aux droits de l'Homme lors du processus électoral et de veiller au respect des droits de l'Homme lors des réalisations des reportages. Comme formateurs des formateurs, les participants à cette session devront exceller dans la conception et la mise en œuvre des séances de formation à destination de leurs collègues dans les différentes rédactions respectives.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le C.T. Bodi obtient le grade d'agrégé en médecine

La journée du 12 décembre reste à jamais gravée dans les annales de l'Université de Kinshasa. C'est le jour où le chef des travaux, Dr Bodi Mabiala Joseph, a été proclamé agrégé de l'enseignement supérieur en médecine par le jury composé d'éminents professeurs de la faculté de médecine. Et ce, après avoir réussi sur l'ensemble des épreuves à l'issue d'une soutenance publique de la thèse dont l'intitulé « Profil immunogénétique et facteurs de risque de la fièvre bilieuse hémoglobulinurique chez l'enfant autochtone vivant dans la ville de Kinshasa ».

Aujourd'hui professeur et pédiatre de son état, le C.T. Bodi Mabiala part de la problématique selon laquelle la fièvre bilieuse hémoglobulinurique (FBH) survient chez les enfants d'âge avancé supposés avoir une immunité anti-palustre protectrice efficace. Elle est observée, a-t-il indiqué, chez certains enfants et non chez certains d'autres alors que tous vivent dans le même environnement endémique palustre et prennent souvent la quinine pour le traitement du paludisme qui concerne la recherche de l'hémoglobine dans les urines, le dosage quantitatif des pays où l'on a des cas de FBH. Les bandelettes urinaires, a-t-il souligné, restent donc les seuls moyens d'usage dans le pays à ressources limitées pour la confirmation de l'hémoglobine dans les urines. Quels sont les facteurs de risque ainsi que le profil sociodémographique immunologique et génétique associés à la FBH et chez les enfants autochtones âgés de plus de cinq ans vivant dans la ville de Kinshasa. Telle est la question à laquelle il a tenté de répondre en évoquant comme

sociodémographiques immunologiques et génétiques entre enfants autochtone avec FBH et ceux qui ne développent pas la pathologie qu'il a soulevée dans sa recherche. Cette étude vise, a précisé l'auteur, à améliorer les connaissances sur la FBH pour une meilleure compréhension de la maladie.

Pour atteindre l'objectif général, l'auteur de la thèse s'est fixé plusieurs objectifs spécifiques, notamment identifier le profil socio-démographique, clinique, biologique de la fièvre bilieuse hémoglobulinurique chez l'enfant autochtone vivant dans la ville de Kinshasa, évaluer la performance des bandelettes urinaires utilisées dans la confirmation de la présence de l'hémoglobine et dans les urines par rapport à la spectrophotométrie, déterminer le statut immunitaire humoral palustre des enfants et des témoins et enfin rechercher le polymorphisme du gène MBL2 chez les enfants avec FBH à Kinshasa.

Après ce brillant exposé, l'auteur était invité à présenter la leçon publique. Celle-ci était axée sur la rougeole et adressée exclusivement aux étudiants de deuxième doctorat pour qu'ils soient capables de comprendre les facteurs épidémiologiques de cette pathologie qui évolue par phases. Le recteur de l'Unikin, Pr Berchmans Labana Lasay'Abar, qui a remis au récipiendaire les insignes académiques, s'est dit heureux de voir le comité de gestion appliquer la stratégie mise en place il y a trois ans, celle de préparer la relève académique. Il a situé cette thèse au niveau de trois plans, à savoir l'enseignement, la recherche et la contribution de cette recherche au service de la société.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Le pavillon pédiatrique d' Adolphe-Sicé doté d'un fun center

L'inauguration officielle de l'espace ludique et éducatif destiné aux hospitalisés de cet hôpital appelé « fun center » a eu lieu, le 16 décembre, en présence de Sidonie Kinzonzi, Aimé Mombo Bando et de Jean Claude Muhindo, respectivement directrice générale de l'hôpital, chef du service de pédiatrie et représentant du directeur Sanofi Congo, du personnel et de divers invités.

L'inauguration d'un fun center à l'hôpital Adolphe-Sicé s'inscrit dans le cadre du programme expertise Sanofi pédiatrie dénommé « Des enfants en bonne santé, des enfants heureux » initié depuis juin 2012 à travers l'ensemble du continent africain. Un programme qui vise à diversifier et à adapter l'offre de soins aux jeunes patients en prenant en compte leurs besoins spécifiques. Il s'articule sur trois axes principaux, notamment le développement de médicaments et vaccins adaptés aux enfants, la formation des professionnels de la santé et l'information, l'éducation du grand public.

S'exprimant à cette occasion, le Dr Jean Claude Muhindo a indiqué que le partenariat public-privé entre l'hôpital Adolphe Sicé et Sanofi contribuera à améliorer la santé des enfants congolais en général et ceux de Pointe-Noire en particulier. « 50% de la mortalité infantile mondiale réside en Afrique, l'initiative pédiatrique de Sanofi répond conformément à la forte volonté de renforcer sa contribution et son engagement pour la santé des plus jeunes », a-t-il déclaré.

Souhaitant, pour sa part, la bienvenue aux membres du groupe Sanofi, Sidonie Kinzonzi a rappelé que le séjour à l'hôpital a toujours été un moment pénible pour chaque enfant. « La



Coupe du ruban symbolique par la directrice générale de l'hôpital Adolphe-Sicé

maladie et le séjour à l'hôpital ont souvent constitué une angoisse chez les enfants malades, perturbant ainsi la vie de ces derniers et peuvent nuire à leur développement normal », a-t-elle indiqué. Sanofi qui est à Paris et à New York est leader mondial de la santé. Il recherche, développe et commercialise des solutions thérapeutiques centrées sur des besoins des patients. Cette structure possède des atouts fondamentaux dans la prise en charge du diabète, des vaccins humains, des produits innovants, de la santé grand public, des marchés émergents, de la santé animale et genzème.

Séverin Ibara

TRANSPORT FERROVIAIRE

Les passagers du train Océan déplorent les mauvaises conditions de voyage

Les lamentations sont des passagers du train voyageur Océan qui est parti de Brazzaville la nuit du 14 décembre pour arriver à Pointe-Noire la nuit suivante.

Le train voyageur Océan offre de plus en plus de mauvaises conditions de voyage à ses clients. En effet, en dépit des vieilles pratiques gênant des clients qui consistent à s'approvisionner le long du parcours dans toutes les gares en saturant les voitures de sacs de fufou, de manioc, de légumes, de fruits, etc. La quasi-totalité des voitures qui assurent le transport des passagers suintent pendant les pluies. Car les passagers de première classe de ce train l'ont vécu.

Quand le train est arrivé dans la forêt du Mayombe le 15 décembre dans la journée, les voyageurs de première classe étaient obligés de rester debout coincés des autres pour éviter les eaux de pluie qui non seulement tombaient sur leur tête mais aussi pénétraient à travers certains hublots qui n'ont plus de manivelles pour permettre aux clients de les fermer et de les ouvrir facilement. Face à ce désagrément, les clients se sont plaints. « Nous sommes très désolés de ces conditions. Comment peut-il s'inter dans un train voyageur en cas de pluie en première classe alors que nous payons le billet à 19995 F CFA soit 20 000 F CFA contre près de 12 000 F CFA pour le billet en classe économie ? C'est désolant », a déploré M. Philippe, voyageur en première classe. Mais sans gêne et au lieu de compatir avec les clients navrés, un contrôleur véreux de ce train a flanqué : « Pourquoi n'avez-vous pas pris le train Gazelle ? ». Et pourtant il est conscient des tracasseries que subissent les clients pour s'offrir une place dans le train Gazelle. Par contre, d'autres jeunes cheminots à bord de ce train ont indiqué qu'ils se sont manifestés récemment pour déplorer ces conditions mais rien n'est encore fait.

Soulignons que les clients de CFCO demandent l'amélioration des conditions de voyage. « Nous voulons bien voyager par ce train mais le CFCO devrait se préoccuper de bonnes conditions de voyage des clients qui payent de l'argent pour voyager. Le CFCO doit aussi renforcer son service de communication parce que nous avons constaté depuis le quai qu'un train qui devrait démarrer à Brazzaville à 13 heures est finalement resté jusqu'à 21 heures sans que les clients ne soient informés. Ces agents de communication devraient assurer ce service jusqu'à destination du train, voire dans les différentes gares, en cas de déraillement ou de croisement », a martelé Angela Donon, voyageuse.

Charlem Léa Legnoki



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)



Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêche de Brazzaville

Ouvert tous les jours

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



ALIMENTATION ET SANTE

Que sont les acides gras essentiels ?

Les acides gras essentiels AGE, en anglo-saxon PUFA pour Polyunsaturated fatty acid, encore appelés Vitamine F, sont des acides gras polyénoïques indispensables sur le plan biologique et que l'organisme ne sait pas fabriquer.

La classification des acides gras donne 3 groupes répartis en graisses polyinsaturées avec la famille Omega 3 et la famille Omega 6, en graisses monoinsaturées avec la famille Omega 9, et en graisses saturées.

Quelle est la composition des acides gras essentiels ? Les acides gras essentiels comme tous les acides gras sont des constituants majeurs des matières grasses ou lipides. Un acide gras est une longue chaîne d'une vingtaine d'atomes de carbone dont une extrémité comporte une fonction acide.

Les acides gras diffèrent par leur degré de saturation, ce qui fait qu'on les classe en acides gras saturés et en acides gras insaturés. Les acides insaturés sont répartis en monoinsaturés et en polyinsaturés et c'est parmi ces derniers qu'on trouve les acides gras essentiels ou encore les acides gras indispensables.

Il y a deux séries différentes d'acides gras polyinsaturés essentiels : la première série a pour chef de file l'acide linoléique avec les Omega 6 et la deuxième série a pour chef de file l'acide linoléique avec les Omega 3.

Quelles sont les propriétés des acides gras essentiels ? Il est important de préciser que l'organisme ne sait pas les synthétiser et ils doivent nécessairement être apportés par l'alimentation. Les acides gras monoinsaturés sont utilisés en assaisonnement et en friture.

Les acides gras polyinsaturés sont utilisés en assaisonnement surtout et en fritures légères seulement car l'altération de ces huiles par oxydation, au cours d'une série de bains de fritures est grande. C'est le cas par exemple de la préparation des frites ou des beignets.

Dans quels produits alimentaires trouve-t-on les acides gras essentiels ?

On les trouve dans les produits animaux et, par excellence, dans les huiles alimentaires comme les huiles de colza, des noix, de tournesol, de pépins de raisin, de soja, de maïs, de germes de blé... On en trouve aussi dans des produits animaux comme certains poissons gras (sardine, saumon, thon, hareng, maquereau...).

Quelles sont les vertus des acides gras essentiels ? Dans le cadre de la santé, les acides gras essentiels et surtout les Omega 3, sont très importants. En effet, ils préviennent beaucoup de maladies comme les arthrites, les allergies en général et l'asthme en particulier, le cancer notamment ceux du sein et de la prostate, tous les types de dépression. Il a été également constaté que les patients souffrant de schizophrénie présentent de très faibles taux d'acides gras essentiels. Les acides gras essentiels préviennent aussi les troubles de l'humeur et des attaques cardiaques du fait qu'ils assouplissent les globules rouges. Le cœur est également mieux portant lorsque l'apport en omega 3 est satisfaisant.

Par Ange KOUNKOU, Président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

MUSIQUE

Koffi Olomidé en concert live

L'artiste musicien va livrer un concert live le 18 décembre à l'hôtel le Ruisseau de Pointe-Noire à partir de 20 heures. Une production signée JSG service.

DJ Mopao, le quadra koraman et son groupe le Quartier latin seront dans la ville océane en début de week-end. L'honneur de leur présence dans cette ville vaut un concert inédit jamais livré par un autre artiste.

En effet, Koffi Olomidé va présenter aux Ponténégrins son dernier album avec des chansons inédites « Treizième apôtre » sortie dans les bacs depuis le 13 octobre dernier. Un album qui a notamment connu la participation d'Evoloko Lay-Lay, l'un des plus grands chanteurs de la rumba congolaise, Ferre Gola et Fabregas.

Cet album de trente-neuf chansons réparties en quatre CD est l'un des plus belles productions de Koffi Olomidé, à en croire ses fans. Deux mois après sa sortie officielle, Selfie qui est la chanson phare connaît un succès international. Le clip a déjà atteint plus de deux millions de vues, une chose que Koffi doit à ses foffiphiles et koffiettes.

Avec des chansons comme « Patronne », « Monde ya love », « Chérie ya moto », « Sympo-

sium », « Muana », « Yezu », « Première dame », « Chilamwina » et bien d'autres, Treizième apôtre fera le bonheur des milliers de mélomanes. Et le concert de vendredi s'annonce déjà car le public ponténégrin se donnera le mot pour venir écouter son idole.

De son vrai nom, Antoine Christophe Agbepa Mumba, Koffi Olomidé est né le 13 juillet 1956 à Kisangani en République démocratique du Congo, ex-Zaïre. C'est un artiste complet avec plusieurs qualifications, auteur-compositeur, interprète-chanteur mais également producteur. Fondateur et patron du groupe Quartier latin, Koffi Olomidé est un artiste de renommée internationale reconnu comme l'un des plus grands musiciens de la scène africaine. En 38 ans de carrière solo, il a réalisé plus de



Affiche de l'événement / Crédits photos «DR»

vingt-cinq albums.

Koffi Olomidé a rempli le palais omnisports de Paris-Bercy, la plus grande salle de spectacle parisienne, ainsi que la salle mythique de l'Olympia, le Zénith, mais également les stades africains, notamment le stade de l'amitié de Cotonou (Benin), le stade des Martyrs (Kinshasa).

Pour honorer les mérites de cette légende de la musique africaine moderne, la chaîne de télévision de musique Trace Africa lui a consacré le mois d'octobre avec une série de tranches retraçant son parcours. Le documentaire de 26 minutes a été diffusé le 21 octobre sur cette chaîne musicale exclusivement consacrée à la culture et aux musiques africaines. Notons qu'après Pointe-Noire, Koffi Olomidé, le professeur des élèves, va se rendre à Brazzaville pour un autre concert le 20 décembre à la résidence Élonde de Kintélé.

Hugues Prosper Mabonzo



Extrait du clip Selfie

INSTITUT FRANÇAIS

La diversité culturelle en débat

Une table ronde sur la « Diversité culturelle : enjeu de développement durable ? » a eu lieu le 16 décembre à l'Institut français de Pointe-Noire. À cette occasion, plusieurs communications faites par les hommes de culture de la ville océane ont étayé ce thème.

Dans la dynamique de la COP 21 tenue récemment à Paris et de la célébration du 10^e anniversaire de la convention Unesco pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, l'IF de la capitale économique a réuni les différents acteurs institutionnels, culturels et économiques pour mettre en partage avec le public leurs expertises, témoignages et réflexions sur le thème susmentionné.

Pierre Claver Mabiata, directeur de l'Espace culturel Yaro



Pierre Claver Mabiata, directeur de l'Espace culturel Yaro Crédit photo «Adiac»

et membre du réseau Artériel Network Congo, Joseph Kimfoko Madoungou, conservateur du musée de Diosso et Robert Tinou, président de l'antenne Unesco Kouilou et directeur départemental des Arts et Lettres au Kouilou ont, à travers leurs exposés, questionné les multiples articulations dialectiques ou antagoniques, entre la nécessité de conservation et transmissions des patrimoines culturels immatériels et l'actualité des pratiques artistiques et culturelles, les nouveaux modes de diffusion des œuvres et des savoirs par exemple.

Le débat qui s'en est suivi après ces exposés a posé bien évidemment la problématique de l'héritage à léguer aux générations futures. La diversité culturelle ne saurait, en effet, être superfétatoire dans cet ilot des préoccupations.

Car il s'agit de mettre en valeur notre responsabilité collective à l'échelle mondiale, à affirmer l'universalité d'une humanité sereine dans son expérience de l'enrichissement des uns par les autres, de l'élargissement de nos imaginaires.

Une semaine après avoir accueilli le festival Mantsina sur scène, l'Institut français boucle l'année par le spectacle de Lionel Kombe 2 Bayonne et son orchestre. Une occasion pour l'inventeur de la bassa pop, un genre novateur fait des rythmes traditionnels et des tonalités pop à travers ses chants en français, anglais, lingala, vili, lari ou bembé et de son puissant groove, de vulgariser ce nouveau genre musical.

Hervé Brice Mampouya

VOLLEYBALL/HANDBALL

Les Diables rouges à l'heure des réglages techniques

L'équipe nationale de volleyball a amorcé sa préparation du tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Rio 2016, tandis que celle de handball affûte ses armes pour le championnat d'Afrique seniors hommes. Les compétitions sont prévues en janvier prochain. La première à Brazzaville, la seconde en Egypte. Les deux compétitions sont qualificatives aux Jeux olympiques au Brésil, l'année prochaine.

Les volleyeurs Congolais ont pris goût d'aller loin dans les compétitions internationales, après la médaille d'argent décrochée aux récents Jeux africains à domicile. Ils ne souhaitent donc pas rater l'occasion de se qualifier aux Jeux Olympiques qui s'offre à eux, à travers le tournoi. Celui-ci se disputera dans la ville capitale congolaise du 6 au 14 janvier. Pour ce faire, les Diables rouges travaillent d'arrache-pied au gymnase Henri Elendé. « (...) On est en train de réveiller les automatismes des athlètes après une période de trêve observée après les Jeux africains, de réviser quelques schémas tactiques en corrigeant les erreurs consta-



Les Diables rouges de volleyball à l'entraînement crédit photo Adiac

tées lors de ces Jeux. (...) On ne baissera pas les bras, l'objectif étant de faire une bonne prestation », a déclaré le directeur technique de la Fédération congolaise de volleyball, Robert Pascal Ondongo.

Pour l'heure, seuls les joueurs locaux sont en préparation. Ceux évoluant à l'étranger devraient rejoindre le groupe, le 16 dé-

cembre. Le rassemblement global permettra de renforcer la cohésion dans la construction du jeu collectif, à en croire le directeur technique.

Il faut reconnaître que la tâche ne sera pas facile pour les Diables rouges. Près de 23 pays sont attendus pour ce tournoi qualificatif aux Jeux olympiques dont les grands ténors de la discipline

au plan continental. Pour l'instant, une douzaine de pays ont confirmé leur participation, parmi lesquels : l'Algérie médaillée d'or aux onzièmes Jeux africains, l'Egypte, la Tunisie, le Cameroun, le Rwanda, la RD Congo, le Kenya. Le tirage au sort se fera les jours à venir. Pour le moment, aucune équipe ne connaît ses adversaires. De l'ensemble des pays

qui y prendront part, seul le premier sinon le champion obtiendra le ticket des Jeux olympiques Rio 2016 pour représenter l'Afrique. Autant dire que le tournoi sera âprement disputé.

Handball

Les Diables rouges de la discipline sont également en préparation du Championnat d'Afrique. La compétition continentale est qualificative aux Jeux olympiques de Rio. Comme chez les volleyeurs, seul le premier de ce championnat d'Afrique ira au Brésil. Tandis que le finaliste prendra part à un tournoi de qualification olympique face à des équipes d'autres confédérations.

Le rassemblement des handballeurs congolais est réparti en deux pôles : Pointe-Noire et Brazzaville. Les quelque sept joueurs qui s'entraînent dans la ville capitale seront rejoints par ceux qui sont dans la ville océane et probablement de la diaspora, avant d'amorcer le dernier virage des préparatifs. Le Congo, logé dans le groupe B, affrontera tour à tour, l'Angola, le Kenya, la RD Congo et la Tunisie.

Rominique Nerplat Makaya

INSTANCES DIRIGEANTES

Les femmes représentent un faible taux de participation

La faible participation des femmes dans les sphères de prise de décisions a été montrée le 16 décembre, lors de l'atelier de validation de l'étude portant sur « l'implication de la femme dans les sphères de prise de décisions », clôturé par la conseillère administrative et juridique, Virginie Ndéssabeka, représentant le directeur de cabinet du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

L'étude a été validée avec amendement après examen de l'état des lieux, la présentation de la photographie du leadership féminin dans les sphères de prise de décisions.

Elle avait pour objectif global de contribuer à une meilleure appréhension de la participation des femmes dans les sphères de prise de décisions et des facteurs

qui entravent leur participation pour un développement équilibré et durable de la République du Congo.

Autres objectifs : dresser un état des lieux de la représentativité des femmes dans les sphères de prise de décisions au Congo ; identifier les facteurs qui empêchent leur implication ainsi que faire des recommandations pour améliorer la participation de ces dernières.

En effet, selon Jean Didier Loufouma et Stone Nzaou du cabinet de l'Union pour l'étude et la recherche sur la population et le développement (Uerpod), les résultats montrent que le pourcentage des femmes occupant les postes de responsabilité est encore faible par rapport aux recommandations de la déclaration Solennelle sur l'égalité des sexes de juillet 2004 à Addis-Abeba, qui

exige que soit portée à au moins 30% la participation des femmes dans toutes les instances de prise de décisions et des postes électifs. Au Congo, leur participation est de 21,7% dans l'administration publique centrale, 18,9% dans le pouvoir judiciaires, 13,8% dans l'administration des collectivités locales, 13,6% dans les commissions et administrations parlementaires. Ces statistiques, expliquent-ils, couvrent la période allant de 2005 à 2014.

Soulignant les contraintes qui freinent l'implication et l'engagement des femmes, ils ont indiqué qu'elles sont liées à la tradition qui place la femme au second plan.

Les orateurs ont émis le souhait de la révision de certains aspects du code de la famille en contradiction avec l'approche genre et développement, l'application des textes juridiques nationaux et internationaux ratifiés par le Congo en faveur de la promotion de la femme.

Ils encouragent également les femmes à faire les études supérieures; à intégrer une formation sur le genre et les droits des femmes dans les programmes scolaires, en vue d'éduquer les enfants dès leur jeune âge à une nouvelle vision du rôle de la femme.

Au terme des travaux, la conseillère Virginie Ndéssabeka a assuré que les contributions et amendements permettront de finaliser le rapport de l'étude.

Lydie Gisèle Oko

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

La fédération dévoile ses ambitions pour 2016

Implanter la discipline dans plusieurs pays d'Afrique est l'un des objectifs majeurs inscrits dans l'agenda de la Fédération.

Le bureau exécutif de la Fédération congolaise de la boxe des pharaons rénovée a adopté son plan d'actions 2016. Nombre de projets sont à réaliser. « Après la participation réussie aux onzièmes Jeux africains, plusieurs pays comme le Sénégal, le Burkina-Faso, l'Algérie, l'Afrique du Sud et bien d'autres

ont souhaité que nous puissions y installer la boxe des pharaons rénovée », a indiqué le président de la fédération, Jean Samba.

L'installation de cet art martial dans ces pays est un objectif qui permettra de réaliser un autre. Celui de faire en sorte que la boxe des pharaons rénovée devienne un sport de compétition. Lors des onzièmes Jeux africains, en effet, la discipline n'avait que qualité de sport de démonstration.

Or selon le règlement, pour être inscrit parmi les disciplines de compétition, la boxe des pharaons rénovée doit être pratiquée au moins dans cinq pays. Son implantation dans ces pays-là permettra donc à la Fédération congolaise d'atteindre facilement cet objectif. À ce jour, rappelons-le, l'art martial d'origine Egyptienne, rénové par le Congolais Jean Samba, n'est pleinement pratiqué que dans trois pays : les deux Congo et l'Angola.

Par ailleurs, le programme d'activités de ladite Fédération prévoit l'amélioration de la pratique sportive (athlètes) et organisationnelle (bureau exécutif fédéral et ligues départementales) ainsi que des campagnes visant à accroître la visibilité de cette discipline au plan international et national d'autant plus qu'elle est quelque peu méconnue. Jean Samba a souhaité que les moyens accompagnent les projets.

Rominique Nerplat Makaya



Le président de la Fédération brandissant le plan d'actions adopté crédit photo Adiac



Les participants de l'atelier (crédit-adiac)